



STAGE



1ère neige

Val Thorens



**Handi
Sport**

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
Savoie

DU 11 AU 13
DÉCEMBRE 2020

STAGE 1ÈRE NEIGE

Val Thorens

Du 11 au 13 décembre 2020



Week-end tout compris, du débutant au confirmé.

2 Jours de Ski Alpin, hébergement aux pieds des pistes

Modalités

Hébergement:

Pension complète au centre UCPA de Val Thorens (draps fournis, prévoir serviette de bain)

Programme:

Vendredi

17h30 départ de Chambéry
19h30 dîner à l'UCPA
21h installation dans les
chambres

Samedi

9h départ pour les pistes
12h déjeuner à l'UCPA
14h départ sur les pistes
16h retour des pistes
19h30 dîner à l'UCPA

Dimanche

9h restitution des chambres
9h30 départ pour les pistes
12h déjeuner à l'UCPA
14h départ sur les pistes
16h retour des pistes
16h30 retour

Encadrement : Assurer par des accompagnateurs bénévoles formés

Montant des participations :

Sportif licencié

Jeunes (-20 ans)

90€/pers avant le 30 oct.
140€/pers après le 30 oct.

Adulte

140€/pers avant le 30 oct.
170€/pers après le 30 oct.

Accompagnateur

- Encadrant ski

40€/pers

Sportif non licencié

Licencié hors département

Famille / Extérieur

Dans la limite des places disponibles

190€/pers avant le 30 oct.
220€/pers après le 30 oct.

Ce tarif comprend:

- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- Prêts de matériel si nécessaire
- Accompagnateurs formés
- La bonne ambiance

Ce tarif comprend:

- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- Prêts de skis
- La bonne ambiance

Ce tarif comprend:

- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- La bonne ambiance

Dossier d'inscription

Nom Prénom	Mail	Téléphone	Licenciés FFH	Somme dûe
TOTAL				

Pour les non licenciés:

Adresse postale:

Date de naissance:

Remarque(s):

Je joins un **chèque d'arrhes de 50%** du séjour à l'ordre du comité handisport de savoie (ou CDH Savoie) pour ma participation au week-end

Seules les personnes ayant retournées le dossier complet + le versement obligatoire des arrhes seront retenues !

Des frais étant engagés par l'organisation, toutes annulation après le vendredi 4 décembre entrainera la retenue des arrhes versés.



Inscription dans la limite des places disponibles